

Audiovisuel: programme de formation des professionnels de l'industrie des programmes, MEDIA-Formation 2001-2005

1999/0275(COD) - 24/11/2003 - Document de suivi

La Commission européenne a présenté un rapport sur la mise en oeuvre et les résultats à mi-parcours des programmes MEDIA Plus et MEDIA Formation (2001-2005) ainsi que sur les résultats de l'action préparatoire "Croissance et audiovisuel: i2i audiovisuel". Le présent rapport replace MEDIA Plus, MEDIA Formation et i2i audiovisuel dans leur contexte économique, analyse les résultats des deux premières années de mise en oeuvre de ces trois instruments et identifie les ajustements qui pourraient leur être apportés, afin de garantir leur adaptation aux évolutions structurelles du secteur audiovisuel européen. Le rapport couvre la période allant du 1er janvier 2001 au 31 mars 2003 et se base sur les conclusions de deux évaluations réalisées par un consultant indépendant. Les deux premières années de MEDIA Plus, MEDIA Formation et i2i audiovisuel se sont déroulées dans un contexte économique préoccupant. Les points faibles du secteur européen des produits audiovisuels sont essentiellement d'ordre structurel (marché intérieur au sein duquel la circulation des oeuvres européennes non nationales se fait difficilement, problèmes d'accès aux financements.) Ils ont été aggravés par des facteurs conjoncturels (crise du financement de l'audiovisuel par les télévisions) Se sont enfin ajoutés de nouveaux défis: l'adaptation aux nouvelles technologies et la participation aux programmes des pays adhérents. L'intervention communautaire dans le secteur audiovisuel se fonde, depuis MEDIA I, sur le diagnostic des difficultés structurelles du secteur européen de l'audiovisuel. Cette approche est toujours valide, comme le démontrent les premiers résultats de MEDIA Plus, MEDIA Formation et i2i audiovisuel, et l'existence d'un soutien financier au niveau communautaire plus que jamais nécessaire. De premiers résultats chiffrés démontrent que MEDIA Plus, MEDIA Formation et i2i audiovisuel atteignent leurs objectifs: - MEDIA Formation contribue de manière décisive à l'existence de formations de dimension européenne. Le soutien financier communautaire représente en moyenne 49% des coûts de formation et est vital pour la viabilité des projets soutenus. 42% des formations dispensées ont concerné les nouvelles technologies, 32% le management et 27% les techniques d'écriture. La qualité des formations - en grande majorité des formations continues est élevée. Les formations sont également l'occasion pour les participants de tisser des liens avec des partenaires potentiels, notamment en vue du montage de coproductions européennes. - L'axe Développement atteint ses objectifs en permettant tout à la fois de sensibiliser les professionnels à l'importance de la phase de développement et en leur donnant accès à des moyens financiers additionnels (le soutien de MEDIA représente en moyenne 16% des coûts de développement). Cette aide est suffisamment significative pour réduire les risques assumés par les producteurs indépendants. Les instruments du volet développement sont bien adaptés à la réalité du secteur (Slate Funding pour les entreprises de taille moyenne, Projets Individuels pour les entreprises de taille plus modeste). Le soutien est réparti de façon satisfaisante entre les différents genres (fiction, documentaire, animation, multimédia). Le taux d'entrée en production des projets soutenus est élevé et confirme les bénéfices d'un soutien au développement. - En ce qui concerne le volet Distribution, les deux systèmes existants (le soutien sélectif et le soutien automatique) ont produit des résultats satisfaisants, conformes aux objectifs fixés: 90% des films distribués hors de leur territoire national pendant la période de référence de l'évaluation l'ont été avec l'aide de MEDIA. Le soutien à la diffusion TV a rempli son objectif en contribuant à stimuler la production d'oeuvres télévisuelles ayant un débouché européen. Les résultats de l'action Réseau Salles (Europa Cinémas) sont conformes aux objectifs poursuivis. 700 écrans ont été soutenus. Les entrées européennes y ont augmenté de 18% et représentent 59% des entrées totales. Les salles du réseau ont programmé en 2002 en moyenne 38% d'oeuvres européennes non nationales. Les parts de marché des films européens non nationaux n'ont atteint que 8% dans les salles ne participant pas au réseau. Enfin, le volet festivals a fait preuve de son efficacité en termes de circulation des oeuvres européennes non nationales et de diffusion de celles-ci auprès du public. - Enfin, s'agissant de l'action préparatoire i2i

audiovisuel, la période couverte par l'évaluation n'a comporté qu'un seul exercice de sélection. 40 projets ont été soutenus, pour un montant d'environ 1 million EUR. Le soutien moyen de MEDIA par projet sélectionné a été de 25.000 EUR. L'action a permis de compenser efficacement une partie de l'écart entre les taux d'intérêt appliqués aux micro-entreprises et ceux en vigueur pour les entreprises de taille plus importante. I2i a également permis de réduire le coût d'accès aux garanties de bonne fin. Depuis le lancement de MEDIA I, le programme MEDIA a fait les preuves de sa capacité d'adaptation aux évolutions du marché européen de l'audiovisuel. Cette démarche doit être poursuivie en ce qui concerne MEDIA Plus et MEDIA Formation. Le rapport formule une série de propositions d'ajustement susceptibles d'être mises en oeuvre sans qu'il soit nécessaire de modifier les décisions de base. D'autres propositions nécessitent une modification des décisions du Conseil : - faciliter l'accès aux financements des PME et micro- entreprises, à tous les stades (développement, distribution et promotion), - mettre en place une synergie entre les organismes de formation et tisser des liens avec les écoles de cinéma, - ajuster le contenu pédagogique aux besoins de la profession, - augmenter le plafond de la contribution communautaire pour faire face aux besoins spécifiques des pays adhérents, - créer un soutien à la pré-production, - augmenter les plafonds d'aide pour mieux refléter les réalités du secteur, - reconnaître la complémentarité entre les volets Développement et Formation de MEDIA Plus, - mise en place d'un Slate Funding dans le domaine de la distribution, - restructuration et élargissement de l'action Mandataire de ventes, - augmenter les plafonds d'aide, - ouvrir davantage le système Diffusion TV par une modification des règles concernant la cession des droits, - utiliser le réseau de salles pour faire la promotion du cinéma européen, - renforcer la présence des professionnels européens sur les marchés clés, - promouvoir la diversité culturelle et favoriser l'éducation du public à l'image par un large soutien aux festivals, - améliorer la visibilité du programme MEDIA, en vue d'en faire un label du cinéma européen, - maintenir une gestion centralisée de l'aide communautaire, tempérée par un renforcement du rôle des MEDIA Desks, - mieux tirer parti avantages d'une gestion centralisée de l'aide communautaire, - mieux exploiter le potentiel offert par les MEDIA Desks.